

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 5-0689 rév. 0**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that:

LA CERTIFICATION DE PERSONNES**25 Avenue Léonard de Vinci****Immeuble Europarc****33600 PESSAC****SIREN : 809149198**

satisfait aux exigences de la norme / *fulfils the requirements of the standard*

NF EN ISO/IEC 17065:2012

et aux règles du Cofrac / *and Cofrac rules*

pour les activités de certification dans les domaines suivants / *for certification activities in the following areas :*

Formation / Training

réalisées par l'entité **LA CERTIFICATION DE PERSONNES** et le(s) implantation(s) éventuelle(s) intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée, située(s) aux adresses ci-dessous / *performed by the above mentioned entity and the location(s) involved in the accreditation process, at the addresses below :*

/

et précisément décrites dans la ou les annexes techniques suivantes, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *and precisely described in the following technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr):*

5-0689 rév. 0

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation / *Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *Valid from :* **03/07/2025**

Date de fin de validité / *Valid until :* **30/06/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Management - Personnes - Produits
- Sécurité,
Pole manager - Management - Persons - Products- Security,

Christelle REBILLET

DocuSigned by:

5C46E0436CFF4CC...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the French text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Section Certifications

ANNEXE TECHNIQUE
TECHNICAL APPENDIX

N° 5-0689 rév. 0

Organisme accrédité / *Entity accredited* :
LA CERTIFICATION DE PERSONNES

Pour : LA CERTIFICATION DE PERSONNES - PESSAC

Formation /
 Certification des organismes de formation des opérateurs de diagnostic technique (immobilier) #
Training /
Certification of training of real estate diagnosticians

Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Formation initiale et/ou continue domaine amiante	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	6
Formation initiale et/ou continue domaine gaz	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	6
Formation initiale et/ou continue domaine plomb	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	6
Formation initiale et/ou continue domaine termites	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	6
Formation initiale et/ou continue domaine électricité	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	6
Formation initiale et/ou continue domaine énergie	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de	6

	certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	
Formation initiale et/ou continue domaine énergie	Décret n° 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation	6

Date de prise d'effet / Valid from : **03/07/2025**

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac CERT CPS INF 02 disponible sur www.cofrac.fr

En l'absence de date ou de version, la version qui s'applique est la version en vigueur, disponible sur demande auprès de l'OEC. In the absence of date or version, the applicable version is the current version, available on request from the CAB.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr